

GUENETIA, GENRE NOUVEAU DE LA FAMILLE DES TILIACÉES,

PAR M. R. BENOIST.

✓ **Guenetia** Sagot mss. nov. gen.

Calix campanulatus, ad apicem trilobus, lobis aestivatione valvatis. Petala 5 libera et androcœum in calice supra basim inserta. Stamina numerosa, filamentorum basibus in anulum concretescentibus; antheræ biloculares. Ovarium e tribus carpellis constitutum, triloculare, ovula duo collateralia, ascendentiâ, anatropa, loculorum angulo interno affixa gerens. Stylus ad apicem trifidus. Capsula trivalvis.

Ce genre est dédié par Sagot à M. Guénet, magistrat, botaniste guyanais.

Guenetia macrosperma Sagot. mss. nov. sp. ✕

Arbor mediocris. Folia alterna stipulis triangularibus caducissimis prædita, petiolata, obovata vel oblonga, ad basim acuta vel obtusa, ad apicem rotundata, retusa, mucronata vel breviter cuspidata; margine integro subtus parum recurvo; pagina superiore glabra, nitida, inferiore pilis stellatis minutis densis ornata; costa in facie superiore sulco notata, in inferiore valde prominente; nervis secundariis 10-12-jugis subtus prominentibus.

Flores axillares, in ramis vetustioribus fasciculati. Pedicelli pubescentia stellata ornati, bracteolas tres alternas gerentes. Calix campanulatus, ad apicem trilobus, extus densa pubescentia stellata indutus. Petala quinque obovata, alba, glabra. Stamina in anulum ad basim concretescentia. Ovarium sericeum turbinato-rotundatum, liberum, in fundo imo calicis insertum. Stylus erectus, staminibus paulo longior, apice longe trifido. Capsula extus fulco-pubescentis, trivalvis, septis evanidis, semen unicum (immaturum), ovoïdeum, cotyledone centrali affixum gerens.

Guyane française : Acaouany (Sagot); Maroni, n. v. « Bois Saint-Jean » N° 631 [McInon]. Charvein N° 493. 574 [Benoist].

Arbre de 25 mètres; feuilles longues de 8 à 16 centimètres, larges de 4 à 6 centimètres. Pédicelles longs de 15 à 20 millimètres. Pétales longs de 8 millimètres. Graine (non encore parvenue à maturité) de 22 millimètres sur 18 millimètres. Écorce épaisse de 15-20 millimètres.

Assez commun aux environs du camp de transportés de Charvein. Des blessures de l'écorce il s'écoule une sorte de gomme jaune pâle qui, en se desséchant, prend une teinte rougeâtre, puis brune; elle forme sur les troncs des masses dépassant souvent la grosseur du poing; ce produit est insoluble dans l'eau bouillante, l'alcool, l'éther, le chloroforme, le sulfure de carbone.

Cette plante fut étudiée autrefois par Sagot d'après les échantillons qu'il avait lui-même récoltés; il la nomma *Guenetia macrosperma* et, dans l'Herbier du Muséum, inscrivit les noms de diverses familles: Bombacées, Sterculiacées, Ternstrémiacées, Euphorbiacées; puis, ayant des doutes sur ces attributions, rectifia ensuite *familia incerta*.

Si l'on ne tient pas compte du mode d'insertion de la corolle et de l'androcée sur le calice, cette espèce, par l'ensemble de ses autres caractères (sépalés à préfloraison valvaire; étamines nombreuses, soudées en anneau par la base des filets; ovaire à plusieurs loges; ovules à placentation axile; feuilles alternes, stipulées), prend place incontestablement dans le groupe des Malvales qui comprend les familles des Malvacées, des Sterculiacées et des Tiliacées.

La structure des organes végétatifs confirme cette opinion. Comme les plantes de ces familles, elle possède dans la tige un liber secondaire stratifié constitué par des couches alternes de fibres et de tubes criblés; le liber est traversé par des rayons qui s'élargissent progressivement vers l'extérieur. Dans le pétiole, et dans la nervure principale de la feuille, le tissu conducteur forme un anneau fermé, au milieu duquel existent en outre côte à côte deux arcs libéro-ligneux. Le tissu sécréteur est abondant dans les différentes parties de la plante: dans la tige jeune, il est constitué par de nombreuses cellules réparties dans la moelle, les rayons médullaires et l'écorce; dans l'arbre âgé, on rencontre quelques cellules sécrétrices isolées ou réunies par petits groupes dans le parenchyme ligneux; enfin l'écorce renferme un nombre considérable de ces cellules sécrétrices.

L'insertion de la corolle et de l'androcée sur le calice n'est pas un caractère habituel dans le groupe des Malvales; cependant il se présente chez les Malvacées dans le genre *Calostegia*; chez certaines Sterculiacées (g. *Thomasia*) ou Tiliacées (g. *Muntingia*, *Scoanea*, etc.), les étamines sont subpérigynes; le cas du *Guenetia macrosperma* n'est donc pas sans précédent.

Si l'on essaye de déterminer ses affinités dans le groupe des Malvales, on peut remarquer d'abord que les anthères biloculaires ne permettent pas d'en faire une Malvacée. Parmi les autres familles, il se rapproche surtout

les genres *Diplodiscus* et *Pityranthe* (Tiliacées, tribu des Brownloviées), qui possèdent un calice gamosépale, campanulé, dont les sépales ne sont distincts qu'au sommet sous forme de lobes; en outre, leur fruit comme chez le *Gaenetia* est globuleux, déhiscent et souvent monosperme par avortement. J'estime donc que le genre *Gaenetia* doit être placé dans la tribu des Brownloviées, famille des Tiliacées, dans le voisinage des genres *Diplodiscus* et *Pityranthe* dont il diffère par son ovaire à 5 loges et ses étamines soudées à la base en anneau continu.